

Allocution de Mgr Bertrand Blanchet,  
archevêque de Rimouski

Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski

---

# *La dissidence dans l'Église*

---

22 février 2007

## Table des matières

Introduction .....	3
1 La vérité .....	5
1.1 L'Église catholique et la quête de la vérité.....	5
1.2 La hiérarchie des vérités .....	6
1.3 Quelques exemples.....	12
2 La liberté .....	15
2.1 La liberté de recherche.....	16
2.1.1 Respect de l'intelligence et de la vérité .....	16
2.1.2 Évolution de certaines positions magistérielles.....	19
2.1.3 La liberté de recherche des théologiens .....	20
2.2 La liberté de conscience.....	22
3 L'unité (la communion) .....	24
Conclusion .....	27

## Introduction

Comme on l'a indiqué en annonçant cette conférence, j'ai participé en septembre dernier à une Table ronde sur le thème de la dissidence en Église. Elle était sous les auspices du Centre culturel chrétien, un organisme relié à l'Institut de pastorale des dominicains. Y participaient également le théologien Gregory Baum, l'exégète Odette Mainville et un étudiant, Michaël Séguin.

Ce thème ne manquait pas d'actualité – et il en possède encore – car il faisait écho à trois interventions qui interpellaient les autorités romaines et les évêques du Québec :

⇒ La première est celle de la Conférence religieuse canadienne. En prévision de la visite *ad limina* des évêques canadiens, en mai 2006, son conseil d'administration a procédé à une vaste enquête auprès de chacune de leurs communautés. À peu près toutes les questions relatives à la vie de l'Église ont été abordées. Les réponses ont été consignées sous trois angles : **Nous reconnaissons** où l'on fait état d'observations positives; **nous regrettons** où s'expriment des doléances ou observations négatives; **nous souhaitons** où sont présentés des désirs ou des requêtes pour des changements.

Dans l'ensemble, le rapport a été perçu comme plutôt critique de plusieurs positions de Rome et de l'action des évêques québécois. Les auteurs du rapport ont cependant insisté sur le fait qu'il est issu d'une volonté de dialogue.

⇒ Une deuxième intervention est venue, cette fois, d'un groupe de 19 prêtres sous forme d'une lettre aux médias. Les signataires s'élèvent tout particulièrement contre deux textes portant sur l'homosexualité. Le premier est le mémoire de la CECC au Comité législatif chargé du projet de mariage civil de conjoints de même sexe. Le deuxième émane de la Congrégation pour

l'éducation catholique, dont relèvent les séminaires. Il y est affirmé qu'un homme dont les tendances homosexuelles sont « profondément enracinées » ne peut pas être admis au sacerdoce. Tout en exprimant leur désaccord, les prêtres souhaitent « un dialogue d'Église sur toutes les questions concernant l'homosexualité ».

⇒ La troisième intervention a été faite par un collectif de 42 laïcs, après la visite *ad limina* des évêques québécois. Cette lettre, adressée aux médias, reproche aux évêques de ne pas « se tenir debout devant Rome » et aux autorités romaines de rappeler tout simplement les religieux à l'ordre. La teneur de la lettre laisse entendre que le dialogue n'est plus guère possible.

La Table ronde s'est donc déroulée sous cette toile de fond. Elle avait pour titre : « La dissidence dans l'Église : péché ou liberté ». Vous comprendrez que j'ai éprouvé le besoin de ne pas me limiter à ces deux façons, un peu caricaturales, de caractériser la dissidence. J'ai voulu élargir la perspective en considérant trois valeurs qui sont en cause dans la dissidence : la vérité, la liberté, l'unité (ou la communion ecclésiale). Trois valeurs qui doivent être maintenues en interaction dynamique. Et s'il faut parler de péché – c'est la seule fois que je prononcerai le mot – il est probablement là où l'une ou l'autre de ces trois valeurs est négligée ou méprisée. Le défi consiste donc à les tenir ensemble, non seulement dans la sphère des considérations abstraites mais dans les réalités concrètes de la vie ecclésiale.

Un mot sur la signification des termes. « Dissidence » proviendrait du latin *dis-sedere*, *i.e.* s'asseoir à distance. Ce terme qualifie donc la condition de la personne qui prend de la distance par rapport à un enseignement ou une manière de vivre. Pour sa part, le mot « dissentiment », qui est le contraire d'assentiment, signifie le refus même de l'adhésion à cet enseignement.

# 1 La vérité

## 1.1 L'Église catholique et la quête de la vérité

Je ne suis pas un spécialiste de l'étude des religions mais j'ose l'affirmation suivante : il n'y a peut-être pas de religion qui ait fait autant confiance à l'intelligence humaine dans sa quête de la vérité que la religion catholique. L'Église catholique tient en effet en très haute estime la recherche de la vérité. Elle ne peut oublier que Jésus s'est présenté comme la vérité, qu'il a promis de nous acheminer vers la vérité tout entière, particulièrement dans l'au-delà où « la vie éternelle sera de le connaître, lui le seul vrai Dieu et celui qu'il nous a envoyé ». (Jn 17,3)

Un jour, je me suis senti confirmé dans cette conviction. Je visitais le monastère du Mont-Cassin, en Italie. Dans le musée du sous-sol, j'ai été très impressionné par un grand et vieux manuscrit. Y regardant d'un peu plus près, j'ai remarqué que la partie centrale de chaque page reproduisait un texte d'Aristote – des Métaphysiques, si je me souviens bien. Tout autour du texte d'Aristote, c'était le commentaire qu'en avait fait Thomas d'Aquin. « Voilà, me suis-je dit, une page chargée de signification. Thomas d'Aquin a cherché, parmi les philosophes des quelque 15 siècles qui l'ont précédé, celui qui lui semblait refléter la conception la plus juste de l'univers, de la vie, de l'être humain. Il a choisi Aristote, dont il a éclairé la philosophie à la lumière de l'Évangile. Et il a élaboré un véritable système de pensée qui a guidé l'Église jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Plusieurs d'entre nous ont appris une partie de leur théologie directement dans sa Somme théologique. Par ailleurs, compte tenu de l'éclatement des philosophies, du bouillonnement des cultures et des découvertes scientifiques qui ont caractérisé la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le thomisme a pu paraître moins apte à répondre aux questions nouvelles de la modernité. Mais il n'en demeure pas moins un fleuron de

l'intelligence humaine, tout particulièrement sous l'angle du rapport entre la science et la foi.

Il n'est pas superflu de rappeler cela alors que le nombre de personnes qui affirment leur agnosticisme augmente constamment. Beaucoup d'autres cèdent au subjectivisme et au relativisme. Nous sommes méfiants à l'égard des gens qui osent poser la question de la vérité. Sous prétexte de tolérance, nous laissons chacun à son opinion; pour éviter l'exclusion, nous sommes prêts à tout mettre sur le même pied. Le fait que l'on désigne « mariage » une union entre personnes de même sexe en est un exemple bien actuel. Comme si c'était la même réalité que le mariage hétérosexuel. Pensons encore à la vague nouvel âge qui invite ses adeptes à faire leur choix à même le supermarché des philosophies, psychologies, sciences humaines ou sciences de la nature et religions de toutes sortes. Le critère du choix n'est pas : est-ce vrai? mais : est-ce que cela me convient? Comme on dit aux États-Unis : « If it feels OK for me, then it is right. » Reconnaissons que l'Église catholique a le mérite d'aller résolument à l'encontre de ce courant culturel.

## **1.2 La hiérarchie des vérités**

Le magistère officiel de l'Église a beaucoup parlé et il parle encore beaucoup. Si nous en restons à la problématique de la dissidence, je dirais que l'une des difficultés tient au fait que, trop souvent, tout paraît avoir la même importance. Pour beaucoup de fidèles ordinaires, tous les documents, toutes les prises de position de Rome semblent sur le même pied et commandent le même niveau d'adhésion. Ce qui n'est pas sans inconvénient. À titre de comparaison, pensons à ce qui se produit quand des parents utilisent des flots de paroles pour demander mille et une choses à leurs enfants et toujours avec la même urgence : de la défense de consommation de drogue jusqu'à la

bonne tenue à table. La parole des parents se brûle et les enfants perdent leur capacité d'écoute.

Or, il y a une hiérarchie des vérités. Et une dissidence par rapport à l'une ou l'autre de ces vérités n'a pas le même poids ni la même signification. Considérons quelques-uns de ces niveaux de vérité :

- ⇒ D'abord le symbole des Apôtres et le symbole de Nicée-Constantinople. C'est le noyau dur de la foi chrétienne.
  
- ⇒ Ensuite les dogmes proclamés par les Conciles. Le Concile de Nicée en 325 a fait la première définition d'un dogme : celui de la divinité de Jésus-Christ. En 381, le Concile de Constantinople a défini la divinité de l'Esprit Saint. Ce qui a conduit au dogme d'un Dieu en trois personnes. Puis en 431, le Concile d'Éphèse qui a proclamé la maternité divine de Marie. Ensuite le Concile de Chalcédoine, en 451, qui a affirmé l'existence, en Jésus-Christ, de deux natures et d'une personne, etc.

Plus près de nous, le Concile Vatican I (1869-70) a proclamé l'infaillibilité du pape quand il se prononce en respectant un certain nombre de conditions. Or le pape a utilisé une seule fois ce privilège d'infaillibilité tel que le conçoit Vatican I : quand il a proclamé l'Assomption de Marie.

Nous connaissons mieux le Concile Vatican II qui s'est déroulé du vivant de la plupart d'entre nous (1962-1965). Même s'il propose beaucoup d'énoncés doctrinaux, sa perspective générale est d'abord pastorale. Ce sont de grands textes mais qui demeurent perfectibles, même sur des questions importantes. Par exemple, des théologiens ont regretté que, dans la Constitution *Dei Verbum*, lorsqu'on a parlé de la

Tradition, on n'ait pas mieux distingué entre la Tradition apostolique (ce qui s'est vécu dans les premières communautés chrétiennes du temps des apôtres) et la Tradition des siècles postérieurs. Ce n'est pas sans importance puisque le Concile affirme que la Tradition est, avec la Bible, l'une des deux sources de la Révélation; or la Révélation s'est terminée avec la mort du dernier des apôtres. La Tradition du temps des apôtres et la Tradition des autres siècles n'ont donc pas la même portée. Autre indice que les textes du Concile Vatican II sont encore perfectibles : des évêques orientaux ont souligné qu'une constitution comme celle de *Gaudium et Spes* (L'Église dans le monde de ce temps) était visiblement datée et localisée culturellement : « C'est un texte résolument occidental », ont-ils dit à plusieurs reprises.

- ⇒ Dans l'ordre législatif et administratif, il y a le Code de droit canonique. Sa dernière version (1983) a pour but d'appliquer la vision du Concile Vatican II qui est d'abord pastorale. À preuve, le dernier canon (C. 1752) affirme que « le salut des âmes doit toujours être, dans l'Église, la loi suprême ». Par ailleurs, il va de soi que tous les énoncés du Code de droit canonique n'ont pas tous la même importance. On y parle à la fois de la validité des sacrements et de la manière dont les clercs doivent se vêtir.
  
- ⇒ Viennent ensuite les documents signés par le pape. Par ordre d'importance, ce sont d'abord les encycliques, ensuite les *Motu Proprio* (un *motu proprio* a valeur de loi). C'est le cas de celui que Jean-Paul II a émis sur le sacrement de la réconciliation. Puis les exhortations apostoliques (il y en a eu une après chacun des synodes), les allocutions des audiences hebdomadaires (pensons à la série de plus de cent audiences que Jean-Paul II a données sur les premiers chapitres de la Genèse. Il s'agit là d'un enseignement très riche sur la sexualité, dont nous n'avons pas encore fait bénéficier suffisamment le Peuple de Dieu), les audiences faites à divers groupes de congressistes ou de pèlerins, les homélies, etc. Viennent enfin les documents des

congrégations, qui sont généralement approuvés par le pape – toutes les congrégations n'ayant pas le même poids doctrinal. On comprend que la Congrégation pour la doctrine de la foi ait ici un rôle prééminent. Viennent enfin les textes des conseils pontificaux, dont la portée est surtout pastorale.

La simple énumération de ces catégories de documents nous convainc déjà qu'ils ne prétendent pas au même niveau de certitude – ce dont beaucoup de fidèles ne sont pas vraiment conscients. Les instances romaines laissent habituellement aux lecteurs le soin de le découvrir, par exemple en vérifiant dans quelle catégorie l'un ou l'autre texte est présenté : une encyclique, une exhortation, etc.

Au temps de mes études en théologie (plus d'un demi-siècle!), nous apprenions à déterminer ces niveaux de certitude non pas à partir du critère de la catégorie de documents (un critère extérieur à la vérité elle-même) mais à partir de ce que l'on appelait des notes théologiques qui précisent le degré de certitude de cette vérité. Par exemple, une vérité peut être considérée comme :

- ⇒ de foi divine. Ce qui signifie qu'elle est contenue dans les sources de la Révélation. Par exemple : Dieu est le créateur du ciel et de la terre.
- ⇒ de foi définie. Par exemple, l'existence en Jésus de deux natures et d'une personne est une vérité de foi qui n'est pas explicitée comme telle dans la Bible mais qui a été définie par le Concile de Chalcédoine.
- ⇒ de foi ecclésiastique. Ainsi l'infaillibilité du pape n'est pas une vérité de foi qui est contenue explicitement dans la Bible; elle est garantie par le magistère.

- ⇒ proche de la foi. Il s'agit d'une vérité dont on ne peut dire avec certitude qu'elle est une vérité de foi mais qu'elle s'y apparente. On pourrait peut-être dire que l'affirmation du magistère sur la destination universelle des biens est « proche de la foi ».
- ⇒ théologiquement certaine. La certitude qui est propre à la théologie est celle d'une conclusion issue de 2 prémisses : l'une qui est une affirmation de foi, l'autre qui est un énoncé rationnel.
- ⇒ l'enseignement commun des théologiens. Il a évidemment beaucoup de poids, même s'il n'est pas de foi.
- ⇒ une opinion probable. Autrefois, lorsqu'il s'agissait d'une matière où il n'y avait pas de certitude claire, particulièrement en morale, certains théologiens favorisaient l'opinion la plus probable, même au risque de restreindre la liberté de la personne. On les appelait « probabilioristes » (« plus probables »). Mais un groupe de théologiens sérieux pouvait affirmer que l'opinion contraire, plus favorable à la liberté, pouvait aussi être suivie. On les appelait « probabilistes ». On avait donc la possibilité de suivre l'un ou l'autre groupe de théologiens. Ce qui n'est généralement plus possible aujourd'hui parce que Rome s'est prononcée sur à peu près tous les sujets. Il y avait donc alors un certain espace de délibération qui n'existe plus présentement.

De plus, il importe de distinguer deux autres catégories de vérités : D'abord celles qui appartiennent à ce que nous appelons le « dépôt de la foi » : elles sont contenues dans la Révélation ou elles en sont déduites. L'autre catégorie est de l'ordre de la loi naturelle. Le magistère officiel affirme qu'il est un interprète autorisé de la loi naturelle. Il n'est pas difficile d'en convenir; mais il serait également difficile d'affirmer qu'il est le seul à pouvoir le faire. Pensons au poids des cultures, aux avancées des

sciences biologiques et des sciences humaines qui nous provoquent à repenser tant de choses.

On sait que la différence entre nature et culture n'est pas facile à déterminer. Des réalités qui étaient autrefois considérées comme naturelles se sont effectivement avérées culturelles. Par ailleurs, les adeptes des sciences humaines ont parfois tendance à surévaluer la dimension culturelle. J'ai encore à l'esprit un échange avec le défunt Maurice Champagne-Gilbert qui a beaucoup écrit sur la famille. Il affirmait que la violence des jeunes garçons était avant tout culturelle; ils ne faisaient qu'imiter celle des adultes. Je lui ai rappelé certaines expériences pratiquées sur des animaux. Si l'on prend une jeune poulette toute soumise et docile, qu'on lui injecte régulièrement de la testostérone, elle va développer la crête, les ergots, le chant du coq... et l'agressivité du coq. L'agressivité n'est donc pas seulement culturelle. Un exemple comme celui-là illustre aussi la difficulté de parler de la loi naturelle. Si bien que le niveau de certitude d'une interprétation de la loi naturelle, même à la lumière de la Révélation, n'est pas de même ordre que celui qui caractérise le dépôt de la foi. Le magistère en est sûrement conscient. Par ailleurs, on comprend qu'il ne devrait pas y avoir opposition entre les deux puisque c'est le même Dieu qui se révèle dans la foi et qui a créé la nature.

Donc, à la hiérarchie des vérités (différents niveaux de vérités de foi et de la loi naturelle), correspond ce que le père Congar appelait un « dégradé » des certitudes. Si l'on n'en tient pas compte, des personnes de bonne foi s'inquiéteront en se soumettant à un enseignement qui leur fait difficulté ou elles se scandaliseront des propos d'autres personnes qui expriment leurs réticences ou leur dissentiment. D'autant plus que le Concile Vatican II, au numéro 25 de *Lumen Gentium*, demande que l'on accorde « un **assentiment** religieux de l'intelligence et de la volonté »,

même quand le Souverain Pontife ne parle pas « *ex cathedra* », *i.e.* en y engageant son infaillibilité. Cette expression revient dans le serment de fidélité que font les évêques et les prêtres avant d'entrer en fonction. Mais, au lieu d'assentiment, le texte du serment utilise le terme « **soumission** religieuse de l'intelligence et de la volonté ». Quand la Congrégation pour la doctrine de la foi a procédé à une consultation des conférences épiscopales sur ce texte, j'étais membre de la Commission de théologie. Nous avons exprimé des réticences sérieuses sur cette expression « soumission de l'intelligence ». Car l'intelligence se soumet lorsqu'elle appréhende la vérité, lorsqu'elle atteint son objet. Comme disait Simone Weil : « C'est la certitude qui est l'obéissance de l'intelligence. » Si l'intelligence ne perçoit pas la vérité de telle affirmation et qu'il lui est demandé de se soumettre, cela devient une soumission de la volonté, non pas de l'intelligence. Mais l'expression n'a pas été modifiée, probablement parce qu'elle s'enracinait dans un texte conciliaire.

### 1.3 Quelques exemples

Voici quelques exemples pour illustrer la hiérarchie des vérités et le « dégragé » des certitudes : Ils font voir l'importance de qualifier une dissidence.

⇒ Il y a quelques années, la Congrégation pour la doctrine de la foi a rendu public, sous la signature du cardinal Ratzinger, un document intitulé : « L'Église comme communion ». Certaines de ses affirmations ont fait difficulté à plusieurs théologiens. Celle, entre autres, où il est dit qu'il y a une existence ontologique de l'Église universelle qui est antérieure aux Églises locales. Alors que le père Congar avait toujours affirmé que l'Église universelle existait dans les Églises locales et à partir des Églises locales (« *in quibus* et *ex quibus* »). Le cardinal Kasper, théologien allemand lui-même et président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a suggéré que

ces affirmations relevaient plutôt d'une école de pensée théologique et non pas d'un enseignement auquel il fallait lier l'Église universelle.

- ⇒ En mars 2004, le pape Jean-Paul II s'est adressé aux participants d'une rencontre organisée par l'Académie pontificale pour la vie. Il a affirmé qu'en fin de vie, l'alimentation et l'hydratation artificielles devaient toujours être maintenues, comme un soin régulier. Lors de notre dernière visite *ad limina*, en mai dernier, j'ai présenté une demande provenant de personnes impliquées dans les soins palliatifs : que l'alimentation et l'hydratation artificielles soient effectivement maintenues dans la plupart des cas (*est in pluribus*) mais que l'on considère également le critère du confort du malade. C'est la pratique approuvée par des comités d'éthique de nombreuses maisons de soins palliatifs et d'hôpitaux catholiques.

De la même manière, je m'interroge sur le cas Piergiorgio Welby, cet italien atteint de dystrophie musculaire, relié à un respirateur artificiel, nourri par sonde, communiquant par un synthétiseur vocal et qui demandait l'arrêt de son respirateur artificiel. La juge Angela Salvio a refusé. Finalement, son médecin, le docteur Mario Riccio a lui-même débranché le respirateur artificiel. Les funérailles catholiques ont été refusées à Piergiorgio Welby surtout, semble-t-il, parce que son cas avait pris une dimension politique. Il serait devenu, en Italie, le symbole des militants pour l'euthanasie. Deux questions se posent. Refusera-t-on des funérailles chrétiennes aux personnes qui militent pour l'euthanasie, l'avortement, le mariage entre personnes de même sexe? Deuxièmement, la mort de Piergiorgio Welby était-elle une euthanasie? Pour ma part, j'estime qu'une interprétation du document sur l'euthanasie émis par la Congrégation pour la doctrine de la foi permettrait de conclure qu'il ne s'agissait pas là d'une euthanasie.

⇒ En 2005, la Congrégation pour l'éducation catholique a émis une note concernant l'accès au sacerdoce d'hommes homosexuels. Cette note est disciplinaire mais elle est fondée sur une anthropologie qui est avant tout de l'ordre de la loi naturelle. Or la réflexion sur la loi naturelle est une réflexion difficile en elle-même. Car la loi naturelle n'est pas fondée uniquement sur des inclinations naturelles ou la nature des actes. Pour l'être humain, elle est fondée sur la raison, sur l'intelligence qui lui permettent de s'arracher, pour ainsi dire, à ce qui serait de l'ordre de l'instinct, de la pulsion plus ou moins consciente. Certains disent : « C'est le propre de la raison humaine de pouvoir s'arracher à la nature. » La Commission doctrinale des évêques de France affirmait récemment :

« La doctrine thomiste sur la loi naturelle ne se réfère pas à un ordre naturel (*ordo naturalis*), mais à un ordre rationnel (*ordo rationalis*). Ce n'est pas la nature qui dicte sa loi à la raison, ni même les inclinations naturelles de l'homme comme l'inclination à l'union sexuelle; c'est la raison du sujet qui constitue un ordre moral à partir de l'expérience intérieure de sa nature personnelle, réfléchi elle-même à travers ses multiples inclinations<sup>1</sup>. »

Appliquons cette dernière affirmation à l'homosexualité : « C'est la **raison du sujet** qui constitue un ordre moral **à partir de l'expérience intérieure de sa nature personnelle**, réfléchi elle-même **à travers ses multiples inclinations**. » On pourrait bien en conclure que certains comportements homosexuels ne sont pas nécessairement « contre nature ». Je ne veux pas débattre ici du fond de la question mais seulement en évoquer la difficulté. D'ailleurs, puisqu'on ne connaît pas les causes exactes de l'homosexualité, qu'elles soient biologiques, psychologiques ou autres, une grande prudence s'impose dans nos affirmations.

D'ailleurs, cette même réflexion s'applique à l'encyclique *Humanae vitae*. Nous sommes ici en matière morale et dans l'ordre de l'interprétation de la loi naturelle. Or la

---

<sup>1</sup> Commission doctrinale des évêques de France, *La morale sexuelle enseignée par l'Église n'est pas révisable*. La documentation catholique, 3 décembre 2006.

commission d'experts que le pape Paul VI avait mise sur pied pour le conseiller a fait des recommandations qui me semblent en harmonie avec cette conception de la loi naturelle : une loi naturelle moins basée sur la matérialité des actes que sur la raison qui s'inscrit dans un projet de vie et qui donne sens à ces tendances et à ces actes. Mais je ne veux pas dévaloriser *Humanae Vitae* qui est un texte beaucoup plus ouvert et plus large qu'on ne le pense généralement.

- ⇒ Que dire aussi de la dissidence de Mgr Lefebvre et de ses disciples qui refusent des pans entiers de Vatican II, tout particulièrement ses décrets sur la liberté religieuse et sur l'œcuménisme? Plus près de nous, la dissidence de l'Armée de Marie dont on a relevé des erreurs doctrinales importantes...?
  
- ⇒ Enfin, comment qualifier le dissentiment de ces catholiques à la foi tranquille qui croient en la réincarnation plutôt qu'en la résurrection? ou qui, d'après certaines statistiques, affirment ne pas croire en la divinité du Christ?

Comme on le voit, il y a objectivement autant de sortes de dissidences que de niveaux de vérités ou de certitude.

## 2 La liberté

Dans le discours de réception de son doctorat *honoris causa* à l'Université Laval, le cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, disait :

« Vérité et liberté – ce sont là deux grands mots, probablement deux des mots les plus importants de notre héritage culturel occidental. Chercher la vérité et orienter sa vie selon la vérité et rien d'autre, mourir pour la vérité plutôt que l'abandonner et la renier, voilà l'option fondamentale de Socrate et de Platon qui sont les pères fondateurs de toute la philosophie occidentale. C'est aussi la

gloire des martyrs des premiers siècles chrétiens, des martyrs de tous les siècles et de toutes les religions. [...] »

« Chercher et vivre la vérité constitue la vraie liberté de l'homme qui, dans sa recherche de la vérité, se libère de l'esclavage du présent et des circonstances. La vérité rend libre mais tout comme la liberté n'est possible que dans la vérité, la vérité elle aussi n'est accessible que dans la liberté. On ne peut imposer la vérité; celle-ci s'impose et convainc d'elle-même. Vérité et liberté sont les deux faces de la même médaille, elles se présupposent mutuellement<sup>2</sup>. »

De ces belles considérations sur les liens entre la vérité et la liberté, retenons pour notre propos que la vérité n'est accessible que dans la liberté.

J'aborderai cette valeur de la liberté sous deux angles : la liberté de recherche, au sens le plus large du terme et la liberté de conscience.

## 2.1 La liberté de recherche

Par liberté de recherche, j'entends ici la possibilité, pour l'intelligence, de continuer à réfléchir, à poser des questions, à approfondir, même quand des réponses magistérielles sont données, qu'elles soient de l'ordre de la révélation ou de l'ordre de la loi naturelle.

### 2.1.1 Respect de l'intelligence et de la vérité

D'abord par **respect pour l'intelligence**. Intelligere provient du latin *intus-legere*, *i.e.* lire l'intérieur, le dedans, la vraie nature des choses. C'est d'ailleurs le propre de la nature de l'intelligence elle-même de tout interroger, tout comprendre aussi bien le comment que le pourquoi des êtres. Et elle a besoin pour cela d'un espace de liberté. Des réalités lui sont révélées par la foi; elles comportent donc en elles-mêmes une zone d'obscurité. Alors, l'intelligence scrute tout autant la zone de clarté que la zone d'obscurité. *Fides quaerens intellectum* disaient Augustin,

---

<sup>2</sup> Cardinal Walter Kasper, *Hommage à la théologie académique*, discours à l'occasion de la remise d'un doctorat *honoris causa* par l'Université Laval, texte manuscrit.

Anselme de Cantorbéry et Thomas d'Aquin. À cet égard, Thomas d'Aquin est un maître, il pose toutes les questions, sans exception. Même celle sur l'existence de Dieu dont il ne doutait absolument pas : *An sit Deus?* Est-ce que Dieu existe? De façon très méthodique, il considère d'abord les principales objections à l'existence de Dieu. Sa première réponse est *videtur quod non* : il semble que non, pour telle et telle raison. Pour ma part, je suis séduit par cette approche. Thomas d'Aquin se sent assez libre intellectuellement pour considérer la non-existence de Dieu, comme s'il se plaçait dans la peau d'un athée. Dans une étape suivante, il donne une autre réponse (*sed contra*) : Dieu existe et il en donne les raisons. Puis il répond à chacune des objections. Comme on le voit, un énoncé de foi, une affirmation magistérielle ne peuvent pas empêcher l'intelligence de chercher à mieux comprendre : *fides quaerens intellectum*.

La liberté de recherche est une façon de respecter la nature de l'intelligence. Elle est aussi une façon de **respecter la vérité elle-même**, tout particulièrement la vérité de foi. Or, en matière de foi, il s'agit de Dieu et de son mystère. Et tenter de connaître Dieu, c'est frapper à la porte de l'infini. À cet égard, la Prière des Heures nous invite à réciter une hymne attribuée à Grégoire de Nazianze : « O toi, l'au-delà de tout. » Elle dit bien le caractère ineffable de Dieu. Permettez que j'en rappelle quelques extraits :

« O toi, l'au-delà de tout,  
n'est-ce pas là tout ce qu'on peut chanter de toi?  
Quelle hymne te dira, quel langage?  
Aucun mot ne t'exprime.  
À quoi l'esprit s'attachera-t-il?  
Tu dépasses toute intelligence.  
Seul, tu es indicible,  
car tout ce qui se dit est sorti de toi.  
Seul, tu es inconnaissable,  
car tout ce qui se pense est sorti de toi  
[...]

Quel esprit céleste pourra pénétrer les nuées  
qui couvrent le ciel même?  
Prends pitié,  
O toi l'au-delà de tout,  
n'est-ce pas tout ce qu'on peut chanter de toi? »

Cette hymne nous aide à prendre conscience de l'inadéquation de nos concepts, de nos images et de nos mots, lorsque nous voulons parler de Dieu. Les affirmations magistérielles et les énoncées de foi sont faits sur cette toile de fond de l'impossibilité de dire Dieu. Ce qui laisse autant d'espace pour continuer à le chercher.

Bien sûr, Dieu s'est révélé dans une Parole consignée dans l'Écriture sainte. Mais là encore, ce sont des concepts, des symboles et un langage humain qui tentent d'exprimer une réalité qui est au-delà de l'humain. De plus, il y a toujours lieu de nous interroger sur notre compréhension de cette Parole de Dieu qui est, de toute évidence, conditionnée historiquement. Quelle était l'intention réelle de l'auteur des premiers chapitres de la Genèse? Qu'est-ce qui reflète la culture de son temps? Qu'est-ce que l'évangéliste a transmis des paroles mêmes de Jésus et qu'est-ce qui est de l'ordre d'une catéchèse des premières communautés chrétiennes? Les différences entre les quatre évangiles constituent en elles-mêmes un espace pour la recherche.

Un jour sans doute nous verrons mieux l'écart qui existe entre la formulation d'un dogme et le mystère qu'il essaie de cerner. Comme disait encore le cardinal Kasper, un dogme, c'est un doigt pointé vers le mystère. Entre le doigt et le mystère, il y a un immense espace pour l'interrogation, la réflexion, la méditation. C'est l'espace de la recherche théologique... et de la prière.

## 2.1.2 Évolution de certaines positions magistérielles

De plus, au cours des siècles, le magistère ecclésial est inévitablement amené à remettre en question un enseignement traditionnel, souvent à la suite du progrès des sciences et des mutations culturelles. Les découvertes de Galilée et de Darwin nous ont forcés à renouveler notre regard sur les premiers chapitres de la Genèse. À ce sujet, Gregory Baum vient de nous offrir un beau livre que j'ai accueilli comme un regard de sagesse sur l'histoire de l'Église. Il s'intitule *Étonnante Église*<sup>3</sup>. Dans ce livre, écrit Baum :

« J'entends montrer que l'Église entre dans la culture moderne marquée par un nouvel horizon éthique, qu'elle est disposée à relire les Écritures et sa doctrine traditionnelle afin de réagir au nouveau contexte historique d'une manière critique et avec créativité. [...] Cet ouvrage tient pour acquis que l'Église officielle enseigne tout en apprenant : elle continue d'examiner la doctrine dont elle a hérité, en dialoguant avec la pensée créatrice suscitée par l'Esprit chez les fidèles<sup>4</sup>. »

Pareille attitude permet d'éviter le piège du fondamentalisme. Mais elle suppose aussi un espace pour la critique et la recherche. Gregory Baum donne plusieurs exemples de cette évolution de l'enseignement officiel. J'en cite quelques-uns :

- ⇒ Dans son encyclique *Mirari vos* en 1832, Grégoire XVI parle de la liberté de conscience comme d'une « maxime fausse et absurde ou plutôt ce délire... erreur des plus contagieuses ». À cette époque, il n'est pas question d'accepter le principe de la liberté religieuse et les droits de la personne. On sait comment le Concile en a parlé.
- ⇒ On a pu croire, à certaines époques qu'hors de l'Église, le salut était bien problématique – pour ne pas dire davantage. Le Concile dit plutôt que tout

---

<sup>3</sup> Gregory Baum, *Étonnante Église*, Bellarmin, 2006.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pages 10 et 11.

être humain se voit offrir « d'une façon que Dieu seul connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal ».

⇒ Il existait autrefois une théorie de la « guerre juste ». Ni Jean XXIII dans *Pacem in terris*, ni le Concile ne l'a appuyée.

⇒ Pendant des siècles, on s'est bien gardé d'une forme ou l'autre d'œcuménisme. Aujourd'hui, le Concile reconnaît que d'autres dénominations religieuses et d'autres religions peuvent aussi être des voies de salut – l'Église catholique possédant la plénitude de ces voies. Et nous sommes encouragés à mettre en œuvre le dialogue œcuménique.

⇒ Pensons aussi à l'évolution de la position de l'Église sur l'esclavage, la mise à mort des hérétiques, la peine de mort, etc.

Bien sûr, l'Église est toujours demeurée fidèle à l'enseignement des premiers conciles œcuméniques, par exemple sur Jésus-Christ. Mais il est hors de doute que, sur plusieurs questions, elle a changé. Il serait étonnant qu'elle ne change jamais plus. Ce qui illustre bien l'importance d'une quête incessante de vérité et, conséquemment d'un espace suffisant de liberté.

### **2.1.3 La liberté de recherche des théologiens**

La quête de la vérité constitue une part importante de la mission des théologiens. Or, leur recherche devient féconde lorsqu'elle est communiquée d'abord à leurs pairs. L'échange entre théologiens permet d'effectuer une analyse critique, un discernement, une remise en perspective d'une hypothèse ou d'une théorie. La

réflexion théologique progresse au rythme de ces mises en commun qui peuvent donner naissance à de véritables débats. Ici encore, il faut un espace de liberté pour ces débats. Ils sont d'ailleurs signes de la vitalité de la réflexion dans l'Église.

Les théologiens communiquent aussi le fruit de leur recherche à travers leur enseignement. À cet égard, on a parfois affirmé qu'ils exerçaient un « magistère parallèle ». Certains préfèrent réserver le terme de magistère à la fonction d'enseignement du pape et des évêques à qui elle est confiée comme un ministère. Rappelons-nous la consigne de Paul à Timothée : « Conserve le dépôt de la foi ».

Mais l'expression « magistère des théologiens » n'est pas fautive car ils exercent aussi une responsabilité d'enseignement. Thomas d'Aquin lui-même distingue le magistère des docteurs de celui des pasteurs. Parler alors de « magistère parallèle » ne signifie pas pour autant que les théologiens soient considérés comme des dissidents. Il est normal que des enseignants communiquent le fruit de leur recherche. Mais si leurs conclusions s'écartent de l'enseignement de l'Église sur des questions importantes, ils doivent présenter leur position avec prudence et respect. Des théologiens ont parfois présenté à des étudiants des hypothèses qui ont pu les dérouter parce que ceux-ci ne possédaient pas les fondements théologiques susceptibles de les mettre en perspective. Il convient, à plus forte raison, que les théologiens ne proposent pas à un large public des nouveautés qui le troubleraient ou le scandaliseraient inutilement.

Ceci étant dit, quand on considère l'apport des théologiens au Concile Vatican II et à l'effort de renouveau dans l'Église, on comprend qu'ils ne doivent pas être vus avec méfiance ni comme une menace à l'unité de l'Église. Leur mission est

essentielle. Le cardinal Kasper disait : « La théologie ne peut respirer que dans une atmosphère de liberté. » Le Code de droit canonique le reconnaît d'ailleurs explicitement. Le canon 218 affirme : « Ceux qui s'adonnent aux disciplines sacrées jouissent d'une **juste liberté de recherche** comme aussi d'expression prudente de leur opinion dans la mesure où ils sont compétents, en gardant le respect dû au magistère de l'Église. »

## 2.2 La liberté de conscience

Le Concile Vatican II a réaffirmé la place centrale de la conscience comme le lieu par excellence de l'exercice de la liberté, de la responsabilité et de l'affirmation de la dignité de la personne. Or, au sujet de la liberté de conscience, il est possible d'entendre deux discours. L'un affirme que les fidèles catholiques ont le devoir de suivre leur conscience mais, pourrait-on dire, comme une expression de leur devoir d'assentiment et d'obéissance. Le jugement de la conscience devrait viser à se conformer, à s'ajuster à la position du magistère ecclésial. Autrement dit, quand je choisis d'adhérer à l'Église catholique, je choisis en même temps d'adhérer à tout l'enseignement doctrinal et moral de son magistère. C'est alors surtout que j'exercerais ma liberté de conscience. Ce qui ne laisse guère de place, dans des cas particuliers, pour une libre délibération de la conscience, ni *a fortiori* pour une dissidence. Le numéro 25 de la constitution conciliaire sur l'Église peut être interprété de cette manière. Il y est demandé aux fidèles : « un assentiment religieux de l'intelligence et de la volonté » même quand le pape ne parle pas *ex cathedra*, *i.e.* en engageant son infallibilité. Les propositions magistérielles lieraient en quelque sorte la conscience des fidèles.

Mais un autre courant, à l'intérieur de l'Église, affirme que la conscience personnelle adulte doit garder jalousement pour elle le dernier jugement à poser. Car, comme dit le

Concile, elle est le sanctuaire le plus intime de chacun où elle est seule en présence de son Dieu. Elle est le lieu par excellence de l'identité et de la dignité de la personne. Quelle doit être son attitude, face à une proposition magistérielle qui lui fait difficulté? Une première attitude de principe est celle de l'accueil, du respect, voire du préjugé favorable à l'égard de cette proposition. Ensuite, la personne doit considérer cette proposition à la lumière de l'Évangile, du meilleur de la sagesse et de l'héritage de l'Église, de toutes les informations et arguments pertinents. Elle peut alors formuler son jugement qui pourrait ne pas être conforme à l'enseignement magistériel.

À ce sujet, le grand théologien Karl Rahner disait : « Il faut des arguments soigneusement éprouvés, passés au crible de l'autocritique pour pouvoir, en conscience, s'écarter d'une déclaration de l'Église. » Mais cela demeure possible. Dans le cas où la dissidence est publique, il convient qu'elle s'exprime dans le respect du magistère et le souci des croyants. En 1968, la Conférence des évêques des États-Unis disait : « L'expression de la divergence théologique par rapport au magistère n'est justifiée que si les raisons sont sérieuses, si l'on ne met pas en question ou on ne conteste pas l'autorité enseignante de l'Église et si l'expression du désaccord n'est pas faite de manière à provoquer le scandale<sup>5</sup>. » Ce qui est aussi une manière de reconnaître la légitimité d'une dissidence qui ne serait pas exprimée publiquement.

D'ailleurs, il faut bien reconnaître que des positions considérées comme dissidentes à certaines époques sont, par la suite, devenues officielles, comme Gregory Baum l'a rappelé avec son « principe de Marguerite ». Marguerite est un nom fictif qu'il a donné à une femme dont il a oublié le nom et qu'il a rencontrée pendant ses études dans les années 1950. Elle était en désaccord avec l'enseignement magistériel de l'époque sur la liberté religieuse et elle affirmait que les papes se trompaient sur le fond de la question.

---

<sup>5</sup> ?

En réalité, Marguerite avait raison d'obéir à la loi de sa conscience. Gregory Baum conclut en disant :

« Marguerite aurait-elle dû obéir au magistère? Je ne le pense pas. Son dissentiment responsable et respectueux se rattachait à un courant théologique au sein de l'Église, qui a fini par inciter les papes et les évêques à repenser et à modifier leur enseignement officiel. Il est des contextes historiques où le dissentiment responsable, exprimé sans colère ni ressentiment, rend service à l'Église. Appelons cela le principe de Marguerite<sup>6</sup>. »

### 3 L'unité (la communion)

Dans le même discours à l'Université Laval, le cardinal Kasper disait : « Le théologien n'est pas un soliste : il n'est ni seul ni un ensemble; il est inséré dans le chœur de toute la communauté des fidèles. Bien sûr, il doit chanter sa propre partie mais il doit le faire en écoutant les autres et en mesure avec eux et tous ceux qui sont engagés dans le ministère pastoral<sup>7</sup>. » Voilà une belle image : le théologien et la théologienne, comme tous les fidèles, sont des choristes qui ont une partie à chanter dans le chœur de la communauté des disciples de Jésus-Christ. Avec les autres choristes et sous la direction du chef de chœur, ils ont leur part de responsabilité dans le succès de l'ensemble. À leur manière aussi, ils ont la responsabilité que l'Église devienne sans cesse ce qu'elle est appelée à être : une communion.

J'aime me représenter l'Église sous mode de cercles concentriques : Jésus au centre, nous unis à Lui, et nous unis les uns aux autres parce qu'unis à Lui. Plus nous nous rapprochons de lui, plus nous devenons proches les uns des autres. Est-ce que je risque de faire erreur si j'affirme que les grands théologiens ont été aussi de grands priants, voire des mystiques? Urs von Balthasar regrettait que l'on ait séparé, dans des disciplines différentes, la théologie doctrinale, la théologie morale, la théologie mystique, le culte, l'art... Ce que l'Église orthodoxe n'a pas fait. J'entendais un jour un prêtre orthodoxe roumain affirmer : « Pendant que nous étions derrière le rideau de fer et que certains patriarches collaboraient avec le régime, le peuple a toujours bénéficié du service de l'office divin. Pour nous, tout part de l'office divin (le culte et les sacrements) : la théologie, la morale, la spiritualité, la pastorale... » Je connais peu la théologie orthodoxe mais il semble qu'elle soit plus spirituelle, davantage marquée par l'action de l'Esprit Saint.

---

<sup>6</sup> Gregory Baum, *Ibid.*, p. 43.

<sup>7</sup> Card. Walter Kasper, *ibid.*, p. 4.

L'évêque Kallistos, un grand théologien orthodoxe, écrit dans son livre *The Orthodox Church* :  
« Dans la liturgie byzantine, le symbole de la foi est introduit par ces mots :

« "Aimons-nous les uns les autres afin que d'un seul esprit, nous puissions confesser le Père, le Fils et le Saint Esprit, la Trinité une par essence et indivise." Cela exprime exactement l'attitude de l'Orthodoxie à l'égard de la Tradition. Si nous ne nous aimons pas les uns les autres, nous ne pouvons aimer Dieu; et si nous n'aimons pas Dieu, nous ne pouvons faire une vraie profession de foi et nous ne pouvons pénétrer dans l'esprit intérieur de la Tradition, car il n'y a pas d'autre moyen de connaître Dieu que de l'aimer<sup>8</sup>. »

Pareil regard sur la foi et la théologie indique bien que le théologien aussi est au service de la communion ecclésiale.

J'aime beaucoup ce que Jean Guitton a dit un jour, à l'occasion de la réception du prix Paul VI pour l'ensemble de son œuvre. Il a commencé d'abord par s'excuser de ne pas présenter de texte écrit, ce que son âge lui rendait difficile (je crois qu'il avait environ quatre-vingt-dix ans). Puis il a souligné qu'il avait sans doute trop écrit mais qu'en définitive ses œuvres traitaient des trois chemins pour aller à Dieu. D'abord le chemin de la vérité, celui sur lequel le philosophe et le théologien avancent en faisant confiance à l'intelligence humaine. Mais, disait-il, il existe un danger à vouloir atteindre Dieu par cette seule voie. Car elle risque de mener au fondamentalisme et à l'intégrisme. Il y a aussi le chemin de la beauté qui tente de dire l'indicible grâce à des symboles, des images, des métaphores. Il mérite qu'on lui donne plus de place. Enfin, il y a le chemin de l'amour sur lequel même et surtout les plus petits peuvent avancer à bonne vitesse à la rencontre d'un Dieu qui est amour, mais qui se laisse rencontrer à même notre amour pour les autres. Ce qui nous ramène à la communion ecclésiale.

Le père Congar disait : « Si nous avons le droit à la dissidence, nous avons aussi le devoir de la communion. » Au temps du Concile, je n'ai pas oublié la remarque que faisait le cardinal Léger à ceux qui se scandalisaient des critiques adressées à la curie romaine : « Si la critique vient de quelqu'un qui aime l'Église, disait-il, il faut l'entendre. » On peut penser qu'une dissidence a des chances d'être accueillie et d'être féconde dans la mesure où elle provient de quelqu'un qui aime l'Église et qui possède un souci de communion ecclésiale. En réalité, des divergences majeures sur des vérités importantes ne sont pas sans effet sur l'unité ecclésiale. Accepter des positions opposées comme un fait banal n'équivaut-il pas, en définitive, à un manque de souci et de respect pour la vérité elle-même et, peut-être, pour Celui qui affirme être la Vérité? Saint Augustin nous a laissé une maxime que j'aime bien : « *In necessariis, unitas; in dubiis, libertas;*

---

<sup>8</sup> Évêque Kallistos, *The Orthodox Church*, Penguin, 1993.

*in omnibus, caritas.* » (Dans les choses nécessaires, l'unité; dans le doute, la liberté; en tout, la charité). La charité est une vertu qui informe tout l'agir chrétien, y compris celui des théologiens.

Bien sûr, l'unité n'est pas l'uniformité. Pour reprendre une belle expression d'Albert Jacquard, la vie, sous quelque forme qu'elle s'exprime, fait plutôt « l'éloge de la différence ». Cela est vrai aussi dans l'Église : nos différences s'avèrent une richesse. À certains égards, nos relations œcuméniques nous rappellent nos divisions, nos dissidences. Mais elles nous ont aussi habitués à un regard plus large sur l'unité et la communion ecclésiales. Par exemple, nous partageons avec l'Église anglicane et l'Église luthérienne une même traduction de la Bible (TOB), un même Credo, un même Baptême, une même liturgie eucharistique, un même désir de nous accueillir mutuellement dans le respect, l'écoute et la charité fraternelle. Il y a donc entre nous une réelle communion ecclésiale, accentuée par une prière commune et un œcuménisme spirituel. Des divergences existent encore sur la manière dont le pape exerce la primauté, sur l'ordination des femmes et sur le mariage de personnes homosexuelles. Mais ces réalités ne sont pas au cœur de la foi chrétienne.

## Conclusion

En conclusion, nous constatons qu'il existe une relation dynamique, qu'on pourrait aussi appeler dialectique entre la vérité, la liberté et l'unité. J'ai tenté de faire voir que la dissidence n'est – pas une réalité univoque, de l'ordre du tout ou rien. Elle n'a pas le même poids pour les diverses catégories de vérités et les niveaux de certitude qui les caractérisent. De plus, les fidèles, tout spécialement les théologiens, ont besoin d'un espace de liberté pour continuer la quête de vérité qui accompagne l'incessante marche de l'humanité à travers les siècles et les cultures. Les changements culturels profonds, tels ceux que nous vivons, nous conduisent inévitablement à poser un nouveau regard sur tout ce qui nous paraissait acquis. C'est une exigence même de l'intelligence. De plus, toute dissidence doit s'effectuer dans un souci de communion ecclésiale, dans le respect des fidèles et de leurs responsabilités propres, y incluant celles du magistère. Il serait d'ailleurs intéressant d'observer avec quels accents cette relation dynamique s'exerce en fonction des diverses responsabilités ecclésiales. Par exemple, les évêques seraient probablement enclins à mettre l'accent sur le service de l'unité, les théologiens sur le respect de la liberté, l'ensemble des fidèles sur le souci de liberté et d'unité. Dans la pratique, pour que cette relation soit dynamique et constructive, il faut des lieux de dialogue. Or, dans son allocution aux évêques du Québec, le pape Benoît XVI nous a invités au dialogue, à un « dialogue de confiance », a-t-il dit. Nous essayons effectivement de mettre en œuvre ce dialogue de confiance avec les religieux, les prêtres et les laïques. Je crois que la rencontre de ce soir en est une occasion.

En terminant, permettez-moi de me faire plaisir – et à vous aussi j'espère – en vous lisant quelques extraits d'une homélie du père Timothy Radcliffe<sup>9</sup>, à l'occasion d'une fête de saint Thomas d'Aquin. Ce qu'il dit de la quête de vérité et de l'unité est particulièrement beau.

+ Bertrand Blanchet  
Archevêque de Rimouski

---

<sup>9</sup> Timothy Radcliffe, *Un voyageur de l'intelligence*. In *Koinônia*, n° 11, déc. 1994.

## Un voyageur de l'intelligence

Extraits de l'homélie prononcée par le fr. Timothy RADCLIFFE, Maître de l'Ordre dominicain, en l'église des Jacobins de Toulouse, le 28 janvier 1994, en la fête de saint Thomas d'Aquin.

« Le voyage de la sainteté, ce peut être un voyage au sens littéral du mot, comme celui de François-Xavier, parti sur le chemin de l'Inde et de la Chine. Ou un autre type de voyage : François d'Assise est allé chercher Dieu parmi les pauvres; pour Jean de la Croix, ce fut une aventure mystique, dans la prière. Mais chaque saint part pour une aventure. Pour notre frère Thomas, ce fut surtout une aventure intellectuelle, un voyage vers le Dieu qui est la vérité. »

« On dit que quand il était enfant, il ne cessait de poser la question : « Qu'est-ce que c'est, Dieu? » Il a commencé sa vie en posant une question. Et toute la Somme est une marche vers Dieu, un retour à Dieu marqué par les questions. Les questions sont comme des bornes kilométriques de sa longue marche vers la vérité qui est Dieu. Il fut un voyageur de l'intelligence. »

« Notre société ne comprend pas facilement cette aventure. Nous avons perdu confiance en l'intelligence. La raison semble n'être nulle part. Nous sommes méfiants à l'égard des gens qui osent poser la question de la vérité. Chacun a droit à son opinion, et on ne doit pas la mettre en question. Comme on le dit aux États-Unis : « If it feels OK for me, then it's right ». Si je pense que je suis la réincarnation de Napoléon – une idée plus fréquente chez les français que chez les anglais – vous devez l'accepter. Mettre en questions, débattre, est perçu comme un désir de dominer les autres : c'est de l'arrogance. »

« Mais, pour saint Thomas, penser, raisonner, débattre, appartient à mon voyage vers l'autre, à ma recherche de l'amitié. C'est une aventure qui me conduit au-delà de mon égoïsme, de ma petitesse, vers une

rencontre avec l'autre. C'est ce qui me pousse au-delà de mes préjugés. La connaissance, selon saint Thomas, « est une assimilation à la chose connue ». Comme le dit Rousselot, c'est « la faculté de l'autre ». Penser appartient à cette aventure qui est l'amour, l'amitié. »

« À la fin de notre millénaire, notre culture est marquée par des villes immenses – Los Angeles, Mexico City, Sao Paulo, Tokyo etc. Nous vivons dans ces déserts urbains. Et la souffrance la plus terrible qui règne dans ces villes, c'est la solitude; plus terrible que la pauvreté, que le chômage. Des millions de gens isolés. Et une part de cette solitude vient de notre perte de confiance dans la parole. C'est avec les paroles que nous construisons la communauté et quand elles deviennent vides, nous sommes confrontés à une situation terrible. »

« Ce que saint Thomas nous enseigne, c'est que nous ne pouvons pas nous retrouver sinon dans la vérité. C'est là seulement que nous pouvons rencontrer l'autre, dans le respect mutuel. Nous ne pouvons briser la solitude, être unis à l'autre, que si nous osons chercher ce qui est vrai. L'aventure de la pensée de saint Thomas n'était pas celle d'un penseur solitaire dans sa tour d'ivoire : c'était un chemin vers l'amitié et la communion. »

« Mais, pour saint Thomas, le but de ce voyage est le Dieu qui est au-delà de toutes nos pensées, le Dieu inconnu. Il était l'homme des questions, des questions sans fin. Mais il n'a jamais pu répondre à la question de son enfance : « Qu'est-ce que c'est, Dieu? » Sa sainteté fut d'avoir été vaincu par cette question. C'était l'accomplissement de l'aventure. »